

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 53 (1956)
Heft: 5

Artikel: Rapport sur l'activité de la section "Apiculture" du Liebefeld [1]
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1067214>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

chances pour qu'elles prennent place dans ce logis, sans avoir recours à d'autres manœuvres, dès qu'elles l'auront repéré.

Comment soigner un essaim ?

De par sa nature, l'essaim quitte la ruche-mère à la recherche d'un nouveau gîte dans lequel son premier soin sera de bâtir des rayons afin de permettre la ponte de la reine et d'emmagasiner les vivres. Profitons donc de donner à l'essaim l'occasion de satisfaire ce besoin de bâtir en le logeant uniquement sur cire gaufrée. En une semaine, un essaim normal bâtira sept ou huit rayons, à condition que l'on ait eu soin de toujours bien pourvoir le nourrisseur, même s'il y a récolte. Si c'est un crime de loger un essaim sur cadres bâtis, lui donner moitié, moitié, c'est-à-dire cires et cadres bâtis, est encore pire. Les abeilles s'installeront sur les rayons bâtis, allongeront leurs cellules tandis que les cires resteront ce qu'elles sont. Par la suite, ces rayons difformes, beaucoup trop épais, ne pourront être déplacés et nombre d'opérations deviendront impossibles.

Mon cher débutant, voici comment procéder pour obtenir d'un essaim des bâtisses parfaites : le loger, comme nous l'avons dit plus haut, uniquement sur cires, bien nourrir, même s'il y a récolte, et le laisser faire. Tant que dure la construction, ne rien changer, n'intervenir aucun cadre. Essayez une fois de traiter un essaim de cette manière, et vous ne procéderez jamais plus autrement.

Gingins, 18 avril 1956.

M. SOAVI.



DOCUMENTATION SCIENTIFIQUE

Rapport sur l'activité de la section « Apiculture » du Liebefeld

(traduit par P. Zimmermann)

1. STATISTIQUE

Le tableau 1 permet de se rendre compte de l'activité de la section « Apiculture » du Liebefeld durant ces 4 dernières années. Le nombre des échantillons d'abeilles examinés est resté sensiblement le même qu'au cours des années précédentes, par contre le nombre des rayons accuse une nette augmentation.

Les problèmes que nous avons à résoudre nous sont posés, le plus souvent, par la pratique et sont en étroite relation avec le diagnostic, de sorte qu'une subdivision en travaux d'analyses et en travaux de recherches nous a semblé inutile.

Tableau 1

	1951	1952	1953	1954
<i>A. Diagnostic des maladies</i>				
Echantillons d'abeilles	8433	7111	6123	7294
Morceaux de rayons	694	694	1041	1020
Reines	236	218	184	167
Empoisonnement	67	27	91	68
<i>B. Echantillons de miel</i>	243	236	272	230
<i>C. Divers (pollen, nourriture, détermination d'insectes)</i>	115	72	47	72
Total	9788	8358	7758	8851

2. MALADIES

Le nombre des ruchers infectés ressort du tableau 2.

Tableau 2

	1951	1952	1953	1954
Loque américaine	37	43	71	88
Loque européenne	225	161	290	274
Sacbrood	10	13	14	27
Couvain calcifié	13	7	19	25
Nosémiase	738	627	326	1063
Amibiase (le plus souvent avec Noséma)	78	67	13	331
Acariose	297	202	189	307

Maladies infectueuses. Nombre des ruchers atteints.

a) Loque américaine

Si nous comparons les nombres correspondants nous constatons que cette maladie du couvain a beaucoup augmenté. Il faut en rechercher la cause dans l'apparition de quelques grands foyers et qui nous montre, une fois de plus, combien les contrôles sont importants et combien il est nécessaire d'éclairer l'apiculteur dans ce domaine. En effet, les meilleures méthodes d'assainissement ne servent à rien si elles ne sont pas appliquées d'une manière appropriée.

Dans quelques ruchers infectés des essais ont été faits au moyen de sulfamides (deux produits) afin de nous rendre compte de l'efficacité de ces méthodes de traitement jugées d'une manière si diverse dans la littérature apicole. On a pu constater qu'en enlevant tous les cadres contenant du couvain malade et en les remplaçant éventuellement par des cadres bâtis et qu'en nourrissant la colonie au moyen de sirop de sucre médicamenteux, on réussissait à faire disparaître tout symptôme de maladie. Jusqu'à la fin de la première année et au cours du printemps suivant la maladie ne fit pas de réapparition. Cependant, avant de pouvoir tirer des conclusions définitives, il est nécessaire de contrôler les colonies d'essai au cours d'une période plus longue encore. A notre avis, il n'est pas indiqué de vouloir lutter contre une maladie à l'aide de remèdes alors qu'on peut le faire en prenant de simples mesures apicoles. Ce n'est que lorsque ces dernières restent sans effet que l'application d'autres méthodes peut se justifier.

b) Loque européenne

Les années 1951, 1953 et 1954 sont de véritables années à loque européenne. En 1951 on comptait pour la première fois en Suisse plus de 200 ruchers infectés et 1953 accuse le nombre le plus élevé qu'on ait atteint jusqu'ici. Il est presque angoissant de constater la rapide extension qu'a prise la maladie surtout dans certaines régions des Alpes. L'augmentation de virulence de cette maladie annoncée de plusieurs endroits et qui ne permet plus de l'appeler « loque bénigne » est également frappante. (Des observations semblables ont été faites en Amérique et au Canada où la maladie s'est montrée particulièrement tenace dans certaines régions).

Il est naturellement tentant de vouloir établir une relation entre les poussées successives de la maladie d'une part et les conditions climatiques défavorables et mauvaises récoltes de ces dernières années d'autre part. Cependant, il ne nous a pas été possible jusqu'ici de trouver une relation de cause à effet.

L'étude bactériologique a été poursuivie. Elle montra que l'agent

pathogène, *Sc. pluton*, possède une capsule qui n'a pas encore été décrite jusqu'ici. Les analyses sérologiques n'ont malheureusement pas permis de trouver un rapport de parenté avec d'autres sortes de microcoques. L'emploi de colorations spéciales a permis de mettre en évidence que le *Sc. pluton* possède les mêmes structures de chromatine et de membrane cellulaire que d'autres bactéries.

Malgré l'emploi de divers bouillons et de méthodes de culture particulières nous n'avons pas encore réussi à le cultiver. Il est vrai que l'on trouve toujours mentionné dans la littérature apicole des réussites de culture (dernièrement Poltev), mais celles-ci n'ont jamais pu être confirmées.

Si cette question pouvait être éclaircie, elle permettrait automatiquement la solution de nombreux problèmes.

Une nouvelle voie est ouverte dans le domaine de la lutte contre la loque européenne par l'application des antibiotiques. C'est ainsi que la Terramycine et la Streptomycine sont appliquées systématiquement depuis 1953 dans de nombreuses régions de Suisse. La Caisse loques de la V. D. S. B. et les Fonds des épizooties des cantons du Tessin, Vaud, Fribourg, Neuchâtel et Valais prennent à leur charge le coût de ces remèdes.

Les résultats obtenus jusqu'ici sont bons et nos expériences ont été, à plusieurs reprises, confirmées par des collègues étrangers.

Dans quelques régions où la loque européenne existe depuis longtemps à l'état endémique, il y a eu des rechutes qu'il ne nous a pas encore été possible d'expliquer. Il y a certainement, à côté de la rencontre de l'hôte et de l'agent pathogène, d'autres facteurs inconnus qui ont leur importance dans l'apparition et le développement de la maladie. C'est pourquoi il n'est pas étonnant que les conceptions sur la nature de la loque européenne soient encore si controversées, surtout à l'étranger. Seul l'éclaircissement définitif des causes de la maladie pourra faire la lumière à ce sujet.

c) Maladies du couvain qui n'ont pas besoin d'être déclarées

Ces maladies ne sont pas en augmentation. Ici encore il y aurait de nombreux problèmes intéressants à résoudre. Malheureusement ayant dû nous occuper d'autres questions plus pressantes nous les avons laissés de côté.

d) Nosémiase et amibiase

Après une longue interruption, 1954 se révéla être à nouveau une véritable année à noséma. Dans beaucoup d'endroits il y eut à déplorer des pertes sensibles de colonies et de récolte. Selon le rapport de la Caisse noséma de la V. D. S. B. c'est en 1954 que le total des indemnités versées a atteint le chiffre le plus élevé depuis sa création.

Les nombres respectifs du tableau 2 en donnent une idée impressionnante, surtout si l'on considère que nous n'avons reçu des échantillons d'abeilles que d'une partie seulement des cas.

Depuis les recherches de *R. Lotmar* (1942) nous savons qu'il existe un rapport entre l'apparition fréquente de cette double infection et le temps qu'il a fait l'année précédente. Ces recherches sont poursuivies.

Le rapport causal entre le temps et cette maladie découle également d'autres expériences faites dans notre section. Des conditions climatiques défavorables et des récoltes déficitaires sont préjudiciables au développement du couvain et de ce fait au renouvellement des abeilles. Les abeilles d'été qui normalement sont à vie courte arrivent ainsi à contre-temps à l'état physiologique d'abeilles d'hiver à longue durée de vie et dans la « colonie vieillie » une infection bénigne à l'origine, peut facilement prendre de grandes proportions.

Alors que dans les circonstances habituelles le noséma disparaît spontanément vers la fin de l'été, au cours de ces mauvaises années les colonies arrivent en hivernage encore infectées. Les fonctions vitales normales sont également troublées, surtout la constitution des réserves grasses et protidiques nécessaires à l'hivernage. C'est ainsi qu'au printemps suivant il y a, soit dépérissement, soit anéantissement des colonies, la succession sans lacune des générations n'ayant pas été possible.

Nous avons également accordé toute notre attention à la question des remèdes contre le noséma. Il fallait s'attendre à ce que parmi les nouveaux antibiotiques ayant un effet sur les protozoaires, il s'en trouverait quelques-uns qui seraient en mesure de détruire le Noséma. Sans avoir d'effets secondaires sur les abeilles. *Katznelson* et *Jamieson* ont trouvé en 1952 l'efficacité de la Fumagilline.

Aussitôt après avoir reçu le matériel nécessaire les essais en laboratoire commencèrent. Ceux-ci ne purent que confirmer les résultats obtenus par *Katznelson* et ses collaborateurs. Les abeilles malades furent également examinées du point de vue histologique.

7 autres antibiotiques et 3 médicaments chimiques furent également essayés. N'ayant fait preuve d'aucune efficacité en laboratoire, il nous a paru superflu de procéder à des expériences sur des colonies en plein air. Par contre les traitements faits au moyen de la Fumagilline se sont révélés satisfaisants et nous espérons pouvoir établir bientôt le dosage précis et la meilleure époque pour le traitement. Entre temps, le produit a été éprouvé, avec plein succès, par divers autres laboratoires. On peut donc espérer que les apiculteurs auront enfin à leur disposition un remède réellement efficace pour lutter contre cette maladie si répandue chez nous. Cependant, le remède ne doit pas pousser les apiculteurs à négliger certains soins, surtout pendant la deuxième moitié de l'été.

e) *L'acariose*

L'acariose, elle aussi, sévit fortement. La lutte contre cette maladie pose aux organes responsables, maintenant comme auparavant, un problème difficile à résoudre. L'augmentation du nombre des cas annoncés peut être attribuée au fait que l'on a mieux répondu à notre demande d'examiner toutes les colonies mortes au cours de l'hiver ainsi que les abeilles rampantes du printemps. De cette manière quelques grands foyers ont pu être découverts.

Une preuve que les mauvaises conditions de ces dernières années ont joué un rôle dans l'extension et la gravité de l'infection ressort du fait que déjà dans l'arrière-été 1953 on pouvait voir des abeilles rampantes alors que celles-ci n'apparaissent normalement que lors des premiers vols de propreté du printemps.

Dans la lutte contre l'acariose le rôle essentiel revient au remède. De très bons résultats ont été obtenus avec le Frow et les vapeurs sulfureuses, surtout dans les traitements particuliers. Par contre l'application de ces deux remèdes n'est pas commode, aussi sont-ils moins bien indiqués pour les traitements généraux.

La protection des plantes contre les parasites ayant fait des progrès considérables au cours de ces dernières années, notamment dans la lutte contre l'araignée rouge, il était indiqué d'étudier l'action des acaricides synthétiques nouvellement découverts sur les acares des abeilles. C'est pourquoi, au début de 1952 nous sommes entrés en relation avec la section « Biologie » de la maison Geigy S. A. pour étudier en commun cette question. Cette collaboration qui avait déjà débuté en 1942, était reprise en 1948, mais n'avait conduit à aucun résultat positif, les produits dont on disposait alors n'ayant pas donné satisfaction. Parmi toute une série de produits on choisit le chlorobenzylate à cause de ses qualités particulières (surtout son peu de toxicité pour les abeilles) et l'on réussit, en un temps relativement court, à fabriquer un produit fumigène d'un emploi très facile. Selon les expériences faites avec le papier soufré de Rennie nous savions que le rouleau fumigène ne convenait pas à des traitements généraux et qu'il ne permettait pas un dosage exact. C'est la raison pour laquelle on adopta la bande fumigène qui pouvait brûler directement dans la ruche. Au cours d'autres essais le dosage (0,5 gr. par bande), le nombre des applications (8 fois à une semaine d'intervalle) et l'époque du traitement furent déterminés. On a pu constater que ce n'est qu'au printemps, c'est-à-dire au moment du plus fort renouvellement des abeilles, qu'un succès complet est possible. C'est pourquoi, le début du traitement a été fixé le plus tôt possible, au plus tard la première semaine d'avril.

Les bandes fumigènes à base de benzylate de chlore ont déjà été utilisées au cours de plusieurs grandes campagnes et se sont révélées

efficaces. Les rechutes enregistrées ici ou là sont dues soit à un traitement insuffisant ou à un traitement fait en temps inopportun.

Ceci montre combien l'organisation de tels traitements doit être faite minutieusement. C'est pourquoi les apiculteurs intéressés furent bien préparés au cours de nombreuses réunions de manière à assurer aux diverses actions entreprises une parfaite homogénéité. Par la suite ces conférences se révélèrent également nécessaires car la tendance à s'écarter volontairement des prescriptions existe toujours.

Les résultats de toutes nos expériences ont été depuis lors confirmés, à plusieurs reprises, à l'étranger.

Le grand trafic d'abeilles qui existe chez nous favorise la dissémination de l'acariose. C'est pourquoi nous avons été obligés de dresser une liste officielle des régions à ban, liste qui est à la disposition des organes responsables. L'Office vétérinaire fédéral s'est déclaré prêt à faire paraître cette liste, une fois par an, dans ses communiqués et de mettre à la disposition des cercles intéressés les tirages à part nécessaires.

Au cours des négociations on constata que le Règlement actuel d'application pour la lutte contre l'acariose présentait diverses lacunes ; aussi, en collaboration avec l'Office vétérinaire fédéral un projet tenant compte des nouvelles exigences a-t-il été mis au point.

(A suivre)



TECHNIQUE APICOLE

Traitement au moyen de bandes fumigènes Folbex

Divers apiculteurs ont eu des difficultés à faire brûler des papiers Folbex, surtout dans les ruchers du type Dadant, car les bandes fumigènes doivent y être placées horizontalement.

Lors d'essais, nous avons pu constater qu'il est avantageux de suivre le mode d'emploi ci-dessous :

1. Poser le papier fumigène Folbex sur la planchette d'envol de la ruche.
2. L'agrafer sur la lame de métal ad hoc en pressant sur celle-ci.
3. Allumer le papier Folbex sur toute la longueur d'un grand côté avec une grosse bougie (chandelle).
4. Introduire le papier Folbex fixé sur la lame de métal après avoir soufflé la flamme. Le papier fumigène doit se consumer sans flamme.
5. Fermer le trou de vol hermétiquement avec les tirettes, des chiffons ou du coton.